



LETTRE OUVERTE

Objet : Demande d'ouverture d'une négociation spécifique sur le coût des déplacements domicile-travail

À l'attention du Président Directeur Général M. PONCHON Grégoire, de la Direction des Ressources Humaines
Mme GROUT Camille et de la Direction des Relations Sociales M. SALTRE Laurent

Madame, Messieurs,

Nos Organisations Syndicales sont de plus en plus régulièrement alertées par des salariés confrontés à la forte augmentation du coût de leurs déplacements pour se rendre au travail.

La situation s'est nettement dégradée ces derniers mois. En août 2026, l'INSEE relevait sur un an une hausse de 16,7 % des prix de l'énergie, de 28,7 % des produits pétroliers, **de 36,4 %** du gazole et de 19,1 % de l'essence.

Pour de nombreux salariés, notamment ceux qui résident loin de leur établissement ou disposent de peu d'alternatives en transports collectifs, venir travailler représente désormais une charge financière croissante.

Une attention particulière doit également être portée aux salariés dont l'activité implique des déplacements fréquents ou permanents, notamment les intervenants travaillant à Framatome Chalon, Lyon et Grenoble ainsi que les équipes EIRA.

Depuis le mois de juillet, plusieurs Organisations Syndicales avaient interpellé séparément la Direction sur cette problématique. Ces demandes n'avaient pas reçu de réponse favorable. Depuis, l'évolution des prix et les récentes annonces du Gouvernement imposent, selon nous, de réexaminer la situation.

C'est pourquoi les Organisations Syndicales signataires de la lettre ouverte demandent **l'ouverture rapide d'une négociation spécifique** consacrée au coût des déplacements domicile-travail et à la mobilité des salariés.

Cette négociation devra être **distincte des négociations annuelles obligatoires prévues en décembre**. La question des déplacements ne doit ni se substituer aux discussions salariales des NAO, ni venir diminuer les moyens consacrés à la politique salariale.

À ce stade, notre demande porte volontairement sur l'ouverture de cette négociation. Chaque organisation syndicale pourra ensuite y présenter ses propositions et ses revendications.

Venir travailler ne doit pas conduire les salariés à subir une dégradation croissante de leur pouvoir d'achat.

Dans l'attente de votre retour et de l'ouverture rapide de cette négociation, nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES SIGNATAIRES

CFDT

Cretiaux Alexandre

CFE-CGC

Roulland Emmanuel

FO

Devy Eric

CGT

Deschanet Medhi

ÉVOLUTION DES PRIX SUR 12 MOIS – AOÛT 2026

Énergie
+16,7 %

Produits pétroliers
+28,7 %

Gazole
+36,4 %

Essence
+19,1 %

Source : INSEE – Indice des prix à la consommation, août 2026